



Compte-Rendu

Bureau CLE Authie du 3 mars 2022

Salle du conseil Mairie d'Auxi-le-Château

Membres présents :

Monsieur Henri DEJONGHE : Président de CLE

Monsieur Francis PETIT : Vice-président de CLE

Monsieur Patrick CRESTOT : Président de la commission thématique Erosion, ruissellement et inondations

Monsieur Jean-Michel MAGNIER : Président de la commission thématique Communication et développement du territoire

Monsieur Yves GILLE : Président du Symcéc

Madame Valérie CHERIGIE : Directrice du Symcéc

Monsieur Antoine FRICHOT : animateur du SAGE Authie

Membres excusés :

Monsieur Pascal SAILLIOT : Président de la commission thématique Gestion des milieux aquatiques

Monsieur Éric KRAEMER : Président de la commission thématique Gestion de la ressource en eau

Ordre du jour :

- 1. Retour sur la réunion CLE du 3 février 2022**
- 2. Préparation des commissions thématiques**
 - Proposition d'une stratégie d'élaboration du PAGD
 - Déroulé des commissions thématiques
 - Choix des thématiques et des dates
- 3. Actions de communication**
 - Plan de communication
 - Présentation du projet newsletter
 - Préparation du point presse
 - Sorties terrains

Pièce jointe au compte rendu :

- Présentation

1. Retour sur la réunion CLE du 3 février 2022

Points positifs :

- Bonne participation : 38 membres présents (dont 2 pouvoirs) /56
- Discussions encourageantes pour les prochains travaux
 - Problématiques des installations individuelles non conformes et difficulté des collectivités à réaliser les contrôles → besoin pour les collectivités d'avoir un support juridique
 - Problématiques des retournements de prairies → nécessité d'identifier des prairies stratégiques
- 1^{er}s travaux de la CLE validés (état des lieux/diagnostic, enjeux et objectifs)

Points négatifs :

- Difficulté pour les participants à distance d'entendre les discussions de la salle

Remarques :

Francis PETIT rappelle que le PLU(i) du Doullennais va démarrer une étude sur la gestion des eaux pluviales et qu'il sera important de travailler en transversalité avec à la fois le Symcéa, la CLE et les services urbanisme/environnement de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie. En général, tous les projets d'urbanisme des EPCI liés à l'eau doivent se mettre en place et se réaliser en association la CLE.

Il est répondu que les services urbanismes seront invités en commission thématique « développement du territoire » afin de leur présenter les dispositions du SAGE sur la gestion de l'eau pluviale qu'ils devront prendre en compte dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU).

En plus de la réglementation, le SAGE doit amener une plus-value en demandant par exemple que les zonages relatifs aux eaux pluviales soient intégrés dans les documents d'urbanisme.

Jean-Michel MAGNIER précise que les EPCI doivent être les relais des informations entre les bureaux d'études éventuellement et la CLE.

Henri DEJONGHE revient sur la réunion de CLE du 3 février en indiquant qu'elle s'est bien déroulée malgré quelques interventions chronophages trop généralistes.

2. Préparations des commissions thématiques

Proposition d'une stratégie d'élaboration du PAGD

Cf présentation à partir de la diapo 4

Remarques :

Henri DEJONGHE pense qu'il sera nécessaire d'avoir un inventaire des prairies stratégiques à l'échelle du bassin versant.

Francis PETIT souhaite que les éventuels inventaires ou études pour affiner la connaissance du territoire (inventaire des prairies stratégiques, inventaire des zones humides...) ne retardent pas les délais d'élaboration du SAGE et notamment dans l'écriture des orientations et des dispositions. Si des points de blocage existent, ils doivent être identifiés et tout doit être fait pour trouver des solutions en respectant les échéances prévues.

Henri DEJONGHE précise qu'il faut faire attention, par rapport l'objectif d'obtenir un SAGE rapidement, à bien différencier ce qui serait idéal de faire et ce qui est réellement réalisable. Mais rien n'empêche d'élaborer des dispositions pour les prairies stratégiques sans forcément avoir l'inventaire déjà réalisé.

Valérie CHERIGIE répond que les études complémentaires du SAGE pourront être réalisées dans le cadre de stages étudiants.

Yves GILLE rajoute qu'il faut ne pas oublier de bien définir chaque terme des différents thèmes abordés dans les commissions thématiques avant de travailler sur les dispositions du SAGE. Les membres des commissions doivent effectivement bien s'approprier les sujets.

Propositions :

- Faire un listing des points de blocage dans l'avancement du SAGE pour chaque commission thématique ;
- Inviter les experts et les techniciens nécessaires selon les thèmes abordés dans les différentes commissions thématiques.

Déroulé des commissions thématiques

Cf présentation à partir de la diapo 6

Remarques :

Valérie CHERIGIE précise que l'Agence de l'eau exige des objectifs de résultat concernant la mise en œuvre des SAGE. Il est par conséquent important pour chaque commission thématique de travailler sur des dispositions opérationnelles et compatibles avec le SDAGE 2022-2027.

Francis PETIT indique qu'il ne faut pas oublier d'inviter les services environnements des EPCI à toutes les commissions thématiques pour qu'ils apportent un regard opérationnel en plus du côté réglementaire apporté par les services urbanismes.

Jean Michel MAGNIER rajoute qu'il faut avoir un listing avec chaque contact des différents services des EPCI.

Choix des thématiques et des dates

Cf présentation à partir de la diapo 8

Remarques :

La CLE Authie avait mis en place jusqu'en 2015, un questionnaire assainissement à destination des collectivités compétentes afin de faire un état des lieux de leurs installations. Valérie CHERIGIE et Francis PETIT précisent que les données peuvent être récupérées auprès de l'Agence de l'Eau et qu'il n'est pas nécessaire de demander chaque année un état des lieux auprès des EPCI.

Il est précisé que cette stratégie de récupération de données fera l'objet de discussion au sein de la commission thématique « gestion de la ressource en eau ».

Propositions :

Pour chaque commission thématique et le prochain Bureau, les dates de réunions ont été choisies.

- **CT 4 Communication et développement du territoire** → **lundi 14 mars à 9h30 à la communauté de communes de Doullens**
- **CT 1 Gestion des milieux aquatiques** → **mardi 29 mars à 9h30 la salle des fêtes de Tortefontaine**
- **CT 2 Erosion, ruissellement et inondations** → **jeudi 14 avril à 9h30 à la salle des fêtes d'Auxi-le-Château**

- **CT 3 Gestion de la ressource en eau** → **mardi 26 avril à 9h30 à la salle des fêtes d'Auxi-le-Château**
- **Bureau de la CLE Authie** → **mardi 28 juin à 14h30 à la Mairie d'Auxi-le-Château**

3. Actions de communication

Cf présentation à partir de la diapo 10

Remarques :

Sur le projet de newsletter, Henri DEJONGHE demande aux membres du Bureau de réagir sur le fond à l'issue de la réunion en envoyant leurs remarques à l'animateur.

Jean-Michel MAGNIER précise que cette newsletter sera également reprise et discutée lundi 14 mars en commission communication et développement du territoire

Francis PETIT précise que pour les EPCI, une version numérique, qui peut être diffusée plus facilement, est suffisante.

Sur l'organisation d'un point presse, Henri DEJONGHE précise qu'il faut réunir les journalistes suite à un événement comme par exemple la sortie de la newsletter et pour discuter également de l'état des lieux du SAGE validé en séance plénière du 3 février dernier.

Concernant la proposition d'organiser une sortie à l'ADOPTA à Douai sur les techniques alternatives d'une gestion intégrée des eaux pluviales, il est précisé que la visite de site sur la commune d'Erchin, permettra de voir des aménagements alternatifs qui peuvent être mis en place en milieu rural.

Il est proposé pour les sorties terrains, d'organiser un transport commun à partir d'un point de départ.

Concernant la rencontre des 8 EPCI pour faire d'un point d'avancement sur le SAGE, Valérie CHERIGIE et Yves GILLE indique qu'elle peut se réaliser en même temps que l'intervention du Symcéc en associant également le Président de la CLE.

Henri DEJONGHE souhaite que cette présentation soit réalisée devant le maximum de monde et notamment devant les maires.

Francis PETIT rajoute qu'il faut organiser à minima un temps avec les services environnements des EPCI.

Jean-Michel propose que ce soit les EPCI qui choisissent le format des rencontres

Propositions :

- Modifier la newsletter avec les remarques du Bureau et la présenter en commission thématique ;
- Organiser une conférence de presse lorsque la 1^{ère} newsletter sera réalisée. La date sera fixée à ce moment ;
- Remettre à chaque EPCI, la newsletter sous format papier pour qu'elle soit distribuée à chaque commune ;

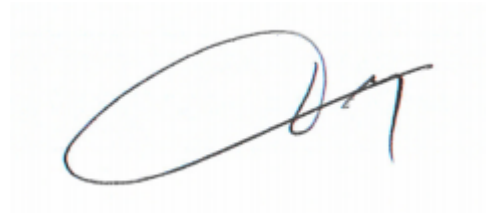
- Rajouter le journal d'Abbeville mais aussi les radios France Bleu Nord et Picardie ;
- Etudier la mise en place d'un système de co-voiturage pour la sortie ADOPTA ;
- Prévoir un bus pour les sorties zones humides ;
- Contacter les DGS des EPCI afin de leur proposer une rencontre EPCI/Symcéa/CLE ;
- Attendre la réalisation de la 1^{ère} newsletter pour aller rencontrer les 8 EPCI.

Propositions de date pour les 2 sorties terrains à confirmer avec les partenaires et la CLE Canche :

- **Visite du showroom de l'Adopta à DOUAI → mardi 17 mai après midi**
- **Sorties zones humides sur les bassins versants de la Canche et de l'Authie → mardi 21 juin au matin**

L'ordre du jour étant épuisé, Henri DEJONGHE remercie les membres du Bureau et clôture la séance

Henri DEJONGHE, Président de CLE Authie

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Dejonghe', written on a light blue background.